

# Monarchies postrévolutionnaires



*BERTRAND GOUJON*

Monarchies  
postrévolutionnaires  
1814-1848

2

Histoire de la France contemporaine

*ÉDITIONS DU SEUIL*  
25, boulevard Romain-Rolland, Paris XIV<sup>e</sup>

Ce livre est publié dans la collection  
L'UNIVERS HISTORIQUE

DIRECTION SCIENTIFIQUE : Johann Chapoutot

ISBN 978-2-02-109446-6

© Éditions du Seuil, octobre 2012

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)

## Avant-propos

On ne sait, à chaque pas que  
l'on fait, si l'on marche sur  
une semence ou sur un débris.

Alfred de Musset

Cernées chronologiquement par un Premier Empire propice à l'exaltation des esprits et par une expérience républicaine vouée à la réhabilitation (voire à la glorification) après 1870, la Restauration et la monarchie de Juillet ont durablement souffert d'une ignorance confinant à un mépris et à une hostilité alimentés par les considérations mordantes et les caricatures assassines de ceux qui en avaient été les adversaires, parfois les victimes. Cet état historiographique tient autant à la marginalisation progressive des courants idéologiques qui pouvaient s'en réclamer – légitimistes, orléanistes, puis royalistes d'Action française – dans le champ des études historiques qu'à la difficulté durable de réinsérer cette période dans un « roman national » forgé *a posteriori* par les historiens de la III<sup>e</sup> République avec le souci d'ancrer dans le temps long un régime républicain conçu comme l'aboutissement et la consécration de l'histoire française. Dans une telle perspective, il était assurément exclu de réserver une place de choix aux règnes de Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe, conçus au mieux comme des parenthèses dans l'histoire nationale, au pire comme des décennies de rétrogradation réactionnaire

et de confiscation oligarchique du pouvoir. De fait, de la fin du Second Empire – qui avait vu la publication des souvenirs et ouvrages historiques des ultimes survivants de cette période, comme Charles de Rémusat, François Guizot, Prosper Duvergier de Hauranne et Alfred Nettement – aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, seuls quelques biographies, travaux d'érudition et publications ponctuelles – comme la grande étude consacrée par Paul Thureau-Dangin à la monarchie de Juillet, dont les sept volumes ont été publiés en 1884-1892 – ont rompu un silence tenace des historiens, d'autant plus frappant qu'il contraste avec la valorisation concomitante de la production littéraire et artistique de cette période dans les programmes scolaires, les anthologies canoniques et les collections des musées français. Certes, les années 1814-1848 sont successivement traitées par René Viviani et Eugène Fournière dans *l'Histoire socialiste* dirigée par Jaurès (1901), puis par Sébastien Charléty dans les tomes IV et V de *l'Histoire de la France contemporaine* dirigée par Ernest Lavisse (1921), mais ce n'est qu'après 1945 que s'amorce un indéniable renouveau.

D'une part, les recherches de Charles-Hippolyte Pouthas – amorcées dès l'entre-deux-guerres avec ses premiers travaux sur le jeune Guizot et sa contribution à *l'Histoire de France* de Mallet et Isaac – et de Guillaume de Bertier de Sauvigny – avec sa thèse sur la Congrégation en 1948 – ont relancé l'intérêt des historiens pour l'histoire politique de la Restauration. La priorité a d'abord été accordée aux aspects constitutionnels et institutionnels, aux débats parlementaires, aux courants idéologiques, aux organisations politiques et aux acteurs qui en sont partie prenante : autant de thèmes qui n'ont toujours pas été saturés, comme en témoignent de nombreux travaux récents et novateurs. Par ailleurs, en privilégiant une approche conceptuelle du politique dans les ouvrages qu'il a consacrés à l'État, au droit de suffrage, à la pensée de Guizot et au modèle français, Pierre Rosanvallon a ouvert la voie à un renouvellement de l'histoire des idées politiques : des courants de pensée jusqu'alors négligés

(comme le féminisme étudié par Michèle Riot-Sarcey) ou dénigrés (comme les idéologies contre-révolutionnaires et les socialismes utopistes) en raison de leur échec final ont ainsi été judicieusement redécouverts. D'autres historiens se sont quant à eux consacrés à l'analyse des conditions pratiques de l'exercice effectif du pouvoir, aussi bien à l'échelle nationale (à l'instar des travaux de Pierre Karila-Cohen sur les enquêtes relatives à l'état d'esprit public et de Christophe Voilliot sur la candidature officielle) que locale (Marie-Cécile Thorat sur l'administration de l'Isère). Quant à l'étude des contestations de l'autorité publique, elle s'est renouvelée dans le cadre d'une nouvelle appréhension de l'événement qui prend pleinement en considération sa construction discursive (Gilles Malandain sur l'assassinat du duc de Berry, Thomas Bouchet sur juin 1832), ses acteurs (Nathalie Jakobowicz pour les Trois Glorieuses), ses formes (du propos subversif à la barricade et à l'attentat), ses motivations et sa réception (Jean-Claude Caron sur « l'été rouge » de 1841). Enfin, des pistes neuves ont été explorées à la croisée de l'histoire politique et de l'histoire culturelle en plein essor depuis les années 1980, qu'il s'agisse de la mise en scène du pouvoir à travers la cour (Philip Mansel), les fêtes royales (Françoise Waquet), le mécénat public (Marie-Claude Chaudonneret) ou les poèmes de louanges au roi (Corinne Legoy), de la rhétorique politique (Jean-Claude Caron), de la place de l'imaginaire (dont témoigne la prolifération des rumeurs étudiées par François Ploux) et de la sensibilité (réévaluée par Emmanuel Fureix) en politique ou de la construction conflictuelle des mémoires, en particulier de la mémoire napoléonienne (Sudhir Hazareesingh, Natalie Petiteau, Jean-Marc Largeaud) et contre-révolutionnaire (Jean-Clément Martin).

D'autre part, la redéfinition des objets et méthodes de l'histoire impulsée par l'école des Annales a ouvert la voie aux recherches en histoire économique et sociale portant sur le premier XIX<sup>e</sup> siècle qui, loin de n'être qu'une persis-

tance de l'Ancien Régime, connaît des mutations majeures sur le plan agricole, industriel et capitalistique contribuant à refaçonner en profondeur les catégories, les hiérarchies et les rapports de force au sein de la société française postrévolutionnaire. Si la domination pendant plus de trois décennies d'un paradigme d'inspiration marxiste parmi les historiens explique l'intérêt durablement porté à une approche macro-économique fondée sur le mouvement des prix et des salaires ainsi que la prévalence des travaux relatifs à l'industrialisation et au monde ouvrier, les recherches pionnières d'Adeline Daumard sur les bourgeois parisiens (1963) ont contribué à un élargissement sociologique des champs d'étude. Dans les années 1960-1970, une génération d'historiens engage ainsi une « histoire totale » à fondement socio-économique, notamment dans le cadre de monographies régionales (Jean Vidalenc sur l'Eure, Philippe Vigier sur la région alpine, Maurice Agulhon sur le Var, Alain Corbin sur le Limousin ou Pierre Lévêque sur la Bourgogne), dont l'esprit a été repris par André Jardin et André-Jean Tudesq dans le deuxième volume de *La France des notables*, consacré à « la vie de la nation » et structuré en grandes aires régionales. La tendance est désormais à l'exploration de catégories sociales longtemps négligées par les historiens, qu'il s'agisse de la paysannerie (Jean-Luc Mayaud, Nadine Vivier, Alain Corbin, Geneviève Gavignaud-Fontaine), de la noblesse (Claude-Isabelle Brelot, Natalie Petiteau), des bourgeoisies provinciales (Serge Chassagne, Jean-Pierre Chaline, Jean-Pierre Hirsch, Nicolas Stoskopf), des migrants et étrangers (Gérard Noiriel) ou des femmes (Michelle Perrot), ainsi qu'au renouvellement des méthodes (de la prosopographie à la sociobiographie) et au déplacement des problématiques, dont témoigne la thèse de François Jarrige sur le rapport qu'entretient le monde du travail au machinisme. Quant à l'histoire économique, elle s'est enrichie d'une réflexion stimulante sur la multiplicité des voies d'industrialisation (Pierre Verley, Jean-Marc Olivier), notamment à travers les études menées sur la



proto-industrie et la pluriactivité. Il faut enfin souligner les travaux qui ont récemment réinterrogé le rôle économique de l'État (Francis Démier), la durable réticence française au libre-échange (Emmanuel Todd), la dynamique et les lieux d'élaboration et de diffusion de l'innovation (François Caron, Fabien Knittel) ou l'acculturation des Français à l'épargne (Carole Christen-Lécuyer).

Le reflux de l'histoire économique et sociale amorcé dès les années 1970 a coïncidé avec un renouveau de l'histoire religieuse particulièrement sensible pour le premier XIX<sup>e</sup> siècle. L'histoire institutionnelle de l'Église qui avait jusqu'alors prévalu a d'abord été renouvelée par des études réalisées à l'échelle diocésaine par Michel Lagrée (Rennes), Philippe Boutry (Belley), Gérard Cholvy (Montpellier) ou Yves-Marie Hilaire (Arras) : prenant délibérément en compte prêtres et fidèles, ces travaux mettent notamment l'accent sur le recrutement et la formation du personnel religieux, l'intensité variable de la foi et les adaptations des formes de piété, les déclinaisons locales des tensions et accommodements entre société cléricale et société civile – pour la compréhension desquels elles sont complémentaires des recherches menées par René Rémond et Michel Leroy sur l'anticléricalisme à partir de sources littéraires, pamphlétaires et journalistiques. Si l'étude de l'essor congréganiste témoigne d'une appréhension (tardive, mais unanimement admise depuis les travaux de Claude Langlois) par les historiens de la place centrale des femmes dans le fait religieux, l'attention accordée aux laïcs est tout aussi remarquable, dont témoigne notamment la thèse que Matthieu Brejon de Lavergnée a consacrée à la société de Saint-Vincent-de-Paul. Quoique plus isolés, les travaux récents sur les minorités confessionnelles protestantes (Paul Encrevé) et juives (Michael Graetz) témoignent d'une diversification des objets d'étude.

Il convient enfin de souligner l'essor de l'histoire culturelle des années 1814-1848, dont les perspectives se sont considérablement élargies et les méthodes perfectionnées

depuis les premiers jalons posés dans les années 1970 en matière d'histoire de l'éducation (Antoine Prost) et d'histoire des mentalités (dont témoignait notamment l'intérêt porté par André-Jean Tudesq à la « psychologie sociale » des grands notables). À la redécouverte des multiples acteurs, lieux et formes de la production culturelle est venue s'adjoindre plus récemment une réflexion sur les pratiques culturelles ainsi que sur les modalités de la diffusion et de la réception des objets culturels, dont la démarche de Judith Lyon-Caen en ce qui concerne le roman du XIX<sup>e</sup> siècle est révélatrice. Par ailleurs, le souci d'embrasser un champ plus large que les seules formes institutionnalisées de la culture d'élite a conduit les historiens d'une part à reconsidérer les cultures populaires (en se démarquant de la tentation folkloriste et en incluant celles qui émanaient du monde ouvrier), et d'autre part à approfondir l'histoire des représentations en explorant notamment les territoires nouveaux pour l'historien que sont les sentiments et les sensations (Alain Corbin).

Le présent ouvrage entend rendre compte de cette remarquable floraison historiographique, trop souvent méconnue du grand public et exclue des feux médiatiques. Les exigences de la synthèse ont cependant imposé des choix difficiles, tant en termes de renoncement à un appareil de notes infrapaginales (qui eût été nécessairement lacunaire et contestable) que de mobilisation sélective de la manne informative ou de construction générale de l'argumentation. Le choix d'un plan chronologique a été dicté par le constat d'une continuelle redéfinition des enjeux au fil des trente-quatre ans qui séparent l'avènement de Louis XVIII de la chute de Louis-Philippe. Loin d'être des moments figés de l'histoire nationale, la Restauration et la monarchie de Juillet constituent en effet des décennies de recompositions intenses et permanentes du champ politique, économique, social, culturel et religieux au gré d'équilibres toujours instables à toutes les échelles d'analyse et de négociations compliquées avec un passé révolutionnaire et impérial qui

ne passe pas. Dans une France où les divisions et les clivages apparaissent comme un facteur d'émulation propice au bouillonnement des idées, des expérimentations souvent audacieuses, voire visionnaires, sont ainsi engagées : Alain Laquièze y a décelé « les origines du régime parlementaire en France », tandis que la création d'un espace public du politique doit beaucoup aux combats du premier XIX<sup>e</sup> siècle, pour la liberté de la presse et le droit d'association, la redéfinition des missions de l'État en matière d'aménagement du territoire et de normalisation des rapports sociaux à l'œuvre législative des monarchies censitaires, la décentralisation et la démocratisation progressive de la pratique du suffrage aux lois municipales de 1831 et 1837, la technocratie, l'industrialisme et le féminisme « à la française » au saint-simonisme, le rôle social et politique de l'artiste et de l'écrivain au romantisme... Il ne s'agit pourtant pas ici d'adopter une posture téléologique qui réduirait la Restauration et la monarchie de Juillet à une « République inachevée » et n'en retiendrait que les éléments qui se sont, à terme, révélés fructueux. Bien au contraire, l'ambition est de rendre compte de la pluralité des voies possibles dans leur diversité et leur concomitance, leurs filiations et leurs adaptations, leur complémentarité et/ou leurs concurrences, en entrecroisant les divers champs de l'histoire dans un souci permanent de contextualisation et en respectant les régimes d'historicité propres à une périodisation marquée par les grandes inflexions qui ont dicté le découpage chronologique du présent ouvrage en sept chapitres. À ce titre, le lecteur s'étonnera peut-être de ce que la révolution de 1830 n'ait pas été retenue comme date-charnière : de fait, l'instabilité des toutes dernières années de la Restauration n'est aucunement réglée par l'avènement de Louis-Philippe, et ce n'est guère avant 1832 que s'amorce une phase de relative stabilisation du régime de Juillet, tant sur la scène politique qu'économique et sociale. Quant aux Cent-Jours, ils n'ont été délibérément traités que du point de vue de la monarchie et des royalistes : dans un volume consacré aux

monarchies postrévolutionnaires, il est apparu plus légitime d'en envisager les enjeux à court et moyen terme pour la Restauration que d'étudier en soi le retour de l'Aigle sur la scène nationale, lequel ne prend véritablement sens qu'en tant que prolongement éphémère et décalé d'une ère napoléonienne dont il constitue l'ultime coup d'éclat.

Ni simple transition, ni réaction anachronique, l'histoire du premier XIX<sup>e</sup> siècle français suggère les traits caractéristiques du passage couvert, qui constitue le lieu urbanistique emblématique par excellence de cette période qui en a vu l'apparition. Aménagé dans les interstices d'un bâti préexistant dont il lui faut tenir compte, le passage est moins un espace que l'on traverse pour rejoindre une tierce destination qu'un lieu spécifique et original où se donne à voir la modernité technique (avec l'usage architectural pionnier du verre et de la fonte), capitalistique (avec la concentration de boutiques où s'écoulent des produits issus de l'activité artisanale et/ou manufacturière), sociale (avec la création d'un marché de consommation stimulé par la prospérité des élites et des classes moyennes) et culturelle (avec l'adaptation des décors et des vitrines aux fluctuations du goût et de la mode). Pourvus d'un héritage encombrant et conflictuel, la France et les Français ont expérimenté des stratégies d'adaptation singulières – parfois chaotiques, voire à contre-courant – au cours des années 1814-1848 dans le cadre de compromis souvent sages et des solutions parfois originales, à défaut d'être toujours abouties, qui, loin de pouvoir être d'emblée réduites à des impasses, témoignent bien de la vitalité et des dynamiques à l'œuvre sous les règnes des derniers rois de l'histoire de France.

## Les retours des lys (1814-1815)

### LES BOURBONS COMME RECOURS ?

Si les revers militaires s'enchaînent pour Napoléon à partir de la campagne de Russie, mettant fin à plus d'une décennie d'hégémonie française sur le continent européen, l'avenir de la France est des plus incertains au début de l'année 1814. La restauration des Bourbons n'est alors qu'une solution parmi d'autres, qui dépend moins des aspirations des Français que du bon vouloir des Alliés et de fluctuantes circonstances politico-diplomatiques.

### **Une puissance acculée à la défaite, une population aspirant à la paix**

Forgé par les armes, l'Empire français est défait par les armes. Dès 1813, la France ne peut plus guère aligner que 300 000 hommes, en incluant les jeunes conscrits dépourvus d'expérience. Formée par l'Angleterre, la Russie et la Prusse qu'ont rejointes l'Autriche et la Suède, la coalition des Alliés a l'avantage du nombre, qui s'avère décisif lors de la bataille de Leipzig (16-19 octobre 1813). En quelques semaines, le glacis protecteur des États satellites s'effrite, laissant le territoire français à la merci d'une invasion dès la fin de l'année 1813 : les armées étrangères franchissent le Rhin et investissent Colmar le 21 décembre, Besançon le 9 janvier 1814, Metz, Nancy, Reims et Dijon le 19.

Dès le 1<sup>er</sup> décembre 1813, les Alliés ont diffusé en France 20 000 exemplaires d'un manifeste déclarant qu'ils « ne font pas la guerre à la France, c'est à l'empereur seul qu'ils font la guerre ou plutôt à cette prédominance qu'il a trop longtemps exercée hors de son Empire pour le malheur de la France et de l'Europe ». Napoléon est ainsi présenté comme le principal obstacle à la négociation d'une paix à laquelle celui-ci ne peut consentir car, en amputant sa légitimité charismatique, elle compromettrait l'avenir du régime et de la dynastie. Quant à ses tentatives de reconquérir une popularité écornée, elles sont de plus en plus ouvertement contrecarrées par les notables : député de Bordeaux au Corps législatif, Lainé condamne ainsi « l'activité ambitieuse et si fatale depuis vingt ans à tous les peuples d'Europe » au nom de la commission chargée d'étudier les propositions de paix alliées.

L'opinion est en effet lasse de guerres qui, en quinze ans, ont coûté cher en hommes et en capitaux. À partir de 1813, avec l'effondrement du système du tribut, la France se retrouve seule à supporter l'effort de guerre. L'augmentation de l'impôt foncier (+30 % entre novembre 1813 et janvier 1814) et des contributions indirectes (entre +10 et +100 %) qui en résulte suscite un début de rébellion fiscale, tandis que se prolonge une crise économique amorcée dès 1810 et aggravée l'année suivante par une crise de subsistance. Si la situation agricole s'est rétablie en 1812, la perte des débouchés commerciaux d'Europe du Nord et de l'Est en 1813 entretient le marasme économique ambiant et la grogne des milieux d'affaires, y compris parmi les industriels longtemps bénéficiaires du protectionnisme impérial. Le mécontentement est encore accru par le coût humain de la mobilisation nationale. Pour pallier les pertes des campagnes de Russie et d'Allemagne, Napoléon a été contraint de radicaliser la conscription en rappelant les classes de 1809-1812 et en appelant par anticipation la classe de 1815 (les « Marie-Louise »). Face au durcissement des conditions d'enrôlement et en dépit des menaces

des pouvoirs publics, les phénomènes de résistance à la conscription et de désertion s'amplifient hors des foyers traditionnels d'insubordination que sont le Massif central et les Pyrénées. Gagnant le Midi et l'Ouest, ils atteignent des proportions inouïes : dans le Tarn, on compte en février 1814 1 028 réfractaires et déserteurs sur 1 060 appelés ! Le sursaut national espéré par Napoléon, qui a appelé « les Français au secours des Français » dans son adresse au Sénat impérial le 30 décembre 1813, se produit d'autant moins que ni les notables, ni les hauts fonctionnaires de l'Empire ne croient plus en un possible retournement de la situation militaire. Agacées par l'autoritarisme du régime impérial que Benjamin Constant dénonce en novembre 1813 dans son pamphlet *De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans ses rapports avec la civilisation européenne*, mises à mal par le marasme des affaires et l'effondrement du cours de la rente, directement frappées par le sénatus-consulte du 3 avril 1813 qui lève 20 000 gardes d'honneur choisis parmi les fils des familles les plus aisées, les bourgeoisies jugent vaine la poursuite de la guerre. Dans les grands ports victimes du blocus continental comme Bordeaux, Nantes et Marseille, l'hostilité à l'Empire fait l'unanimité parmi les grands négociants, qui espèrent que la paix permettra de renouer avec la prospérité. Dans les rangs de la noblesse, y compris parmi les ralliés à Napoléon, la perspective d'une restauration monarchique commence à faire son chemin : il est symptomatique qu'au cours de l'année 1813, Talleyrand reprenne discrètement contact avec Louis XVIII par l'intermédiaire de son oncle, l'ancien archevêque de Reims en exil auprès du prétendant, et avec les milieux « royalistes purs » grâce à ses amies, les marquises de La Tour du Pin et de Coigny. Par ailleurs, des sociétés secrètes royalistes dissimulées sous les oripeaux d'associations charitables ou pieuses se forment à l'instigation d'aristocrates dévots. Étroitement liés à la Congrégation qu'avait fondée le père Dupluis en 1801 pour reconstituer une jeune élite catholique, les chevaliers de la Foi sont créés en 1810 par

Ferdinand de Bertier de Sauvigny, un des fils du dernier intendant de la généralité de Paris qui avait été massacré par la foule le 22 juillet 1789. Enraciné dans le faubourg Saint-Germain et les réseaux châtelains de province, cet ordre s'inspire à la fois de la franc-maçonnerie – par son goût du secret et sa hiérarchisation en grades – et des ordres chevaleresques du Moyen Âge – par son double but politique et religieux : restaurer la monarchie en France et le pouvoir temporel du pape à Rome. Strictement hiérarchisé et centralisé, il est dirigé par le conseil supérieur de Paris, qui réunit de futurs chefs de l'ultraroyalisme (Polignac, Mathieu de Montmorency, Alexis de Noailles) et transmet ses ordres aux « bannières » implantées dans tous les départements, en particulier dans le Midi. Impliquée dans l'affaire Malet en octobre 1812, l'organisation a réussi à infiltrer une partie des mairies, des conseils généraux et de l'administration impériale. Face à l'avancée des armées alliées, le personnel préfectoral lui-même se délite, faisant le choix de la fuite, de la désobéissance (à l'instar de Dupré de Saint-Maur, sous-préfet de Beaune) ou de la mollesse bienveillante face aux agissements royalistes (Pasquier à la Préfecture de police de Paris) et aux désertions (La Tour du Pin à Amiens et Barante à Nantes).

Si le divorce entre les élites et l'empereur est patent, alimentant la thèse de la « trahison des notables » pour expliquer la chute de Napoléon, une lassitude apathique l'emporte dans le reste de la population. Parmi les catholiques, l'enlèvement de Pie VII et sa captivité à Savone, puis à Fontainebleau, ont achevé de semer le trouble. Bien rares sont, dans les dernières semaines du Premier Empire, les manifestations de loyalisme à l'égard du régime impérial : le vœu des conseils municipaux de Sens et d'Auxerre de « faire sentir à tous les Français le besoin de serrer de plus près le trône de leur souverain » témoigne en creux du discrédit qui frappe le régime impérial. De fait, les Alliés sont d'abord bien accueillis par les populations civiles : en Franche-Comté, les Autrichiens sont même reçus en libérateurs. Il faut



attendre les succès remportés par Napoléon à Champaubert, Montmirail, Château-Thierry et Montereau (10-18 février 1814) pour que se manifestent les premières résistances civiles. L'appel à la levée en masse lancé par Napoléon à Fismes le 7 mars soulève «une sorte de chouannerie patriote» (E. de Waresquiel) dans les provinces de l'Est où la présence des armées étrangères s'accompagne vite de taxations des villes, de pillages et d'exactions : dans la seule ville de Laon dont Blücher fait son camp retranché, 285 maisons sur 365 sont ainsi détruites ou endommagées en mars 1814. Le chancelier Metternich peut bien soupirer que «c'est une vilaine chose que la guerre... surtout lorsqu'on la fait avec cinquante mille cosaques et baskirs», le comportement des troupes sur le territoire français compte moins pour les Alliés que l'écrasement des armées napoléoniennes et la conclusion d'une paix dont les conditions leur soient favorables.

### **Les calculs des Alliés, les agissements royalistes et les manœuvres de Talleyrand**

Jusqu'en mars 1814, l'idée d'un changement de dynastie n'effleure guère les Alliés, du moins officiellement : leur souhait est alors de traiter avec Napoléon en le poussant à renoncer à ses ambitions hégémoniques en Europe. Le 4 février 1814, des négociations de paix sont ouvertes avec le ministre des Relations extérieures, Caulaincourt, à Châtillon-sur-Seine : les Alliés proposent alors un simple retour aux frontières de 1791. Pourtant, dès la fin janvier, Metternich a commencé à sonder ses partenaires sur le but effectivement poursuivi par la coalition : s'agit-il de conclure la paix ou de mettre fin à l'Empire ? Et dans ce dernier cas, au profit de quelle solution ? Or les divergences sont profondes. Le tsar Alexandre I<sup>er</sup> est hostile à Napoléon comme aux Bourbons, pour lesquels il n'a que mépris depuis les démêlés qui l'ont opposé à Louis XVIII durant ses années d'exil à Mittau (Courlande) : en janvier 1814, n'écrit-il pas,

en parlant des Bourbons, que « la France ne les connaît plus [et qu']elle n'en voudra jamais » ? Désireux d'avoir les mains libres en Pologne, il se fait le champion magnanime des idées libérales dans lesquelles il a été élevé par son précepteur suisse La Harpe. S'il caresse un temps le projet de mettre sur le trône de France Bernadotte, Eugène de Beauharnais ou le duc d'Orléans, il se rallie finalement à l'idée de laisser les Français décider eux-mêmes du régime ayant leur préférence – quitte à voir instaurée une République. Une telle option est impensable pour Metternich, qui sait gré à Napoléon d'avoir jugulé le jacobinisme et dont la préférence irait à la mise en place d'une régence au profit de l'impératrice Marie-Louise, née archiduchesse d'Autriche : les Habsbourg espèrent ainsi récupérer la Franche-Comté qu'ils ont perdue en 1678. En fait, seuls les Britanniques penchent en faveur de la restauration des Bourbons. Le ministre des Affaires étrangères Castlereagh y voit un gage de paix pour la France et l'Europe, et le prince-régent (futur George IV) intervient personnellement auprès du tsar pour plaider la cause de la dynastie déchue. Pour autant, il leur paraît hasardeux d'imposer cette solution, faute de démonstration visible en faveur des Bourbons en France même : le 22 mars, Castlereagh estime encore qu'il serait dangereux « d'intervenir sans nécessité dans les affaires intérieures de la France ».

Il reste donc aux royalistes à créer les conditions d'une restauration monarchique. Fin janvier 1814, avec le soutien officieux de l'Angleterre, Louis XVIII – dont la santé ne permet guère les coups d'éclat aventureux – enjoint à son frère et à ses deux neveux de se rapprocher du territoire français. Monsieur, comte d'Artois, gagne ainsi la Suisse et accompagne dans les provinces de l'Est la marche des armées alliées ; mais celles-ci ne tolèrent sa présence qu'à condition qu'il renonce à porter la cocarde blanche et s'abstienne de toute manifestation publique. Le duc d'Angoulême, qui a rejoint le Pays basque, est à peine mieux traité

par Wellington dont les troupes, remontant d'Espagne, déferlent sur le Sud-Ouest après la victoire remportée sur Soult à Orthez le 27 février 1814. Quant au duc de Berry, qui a débarqué à Jersey, il y est cantonné à une stérile inaction, faute du soulèvement royaliste espéré en vain en Normandie. De fait, les agissements des partisans des Bourbons restent limités au Sud-Ouest, où ils sont facilités par la progression des armées britanniques et la préexistence de réseaux bien organisés. Dès le 12 février, le maire de Saint-Jean-de-Luz se prononce pour la restauration, anticipant d'un mois la « révolution du 12 mars » (Stephan Redon) dont Bordeaux est le théâtre. Dans la métropole girondine, notoirement hostile à l'Empire qui a sacrifié ses intérêts commerciaux, le commissaire du roi Taffard de Saint-Germain a organisé avec succès dès 1813 une garde royale recrutée dans la petite bourgeoisie et dans les milieux ouvriers, tandis que le frère d'un des chefs historiques de la Vendée militaire, Louis de La Rochejaquelein, coalise l'ensemble des royalistes bordelais au début de l'année 1814. Lorsque le général Beresford se présente devant la ville, le 12 mars 1814, le maire Jean-Baptiste Lynch l'accueille en remplaçant théâtralement le drapeau tricolore par le drapeau blanc, qui devient alors l'emblème de la cause royaliste, tandis que la population acclame le duc d'Angoulême, conduit à la cathédrale pour un *Te Deum* célébré par M<sup>gr</sup> d'Aviau. Quoique isolés, y compris dans le Midi royaliste, les événements de Bordeaux sont habilement mis à profit par la propagande royaliste – au point que le sceptique Talleyrand lui-même juge que « si la paix ne se fait pas [avec Napoléon], Bordeaux devient quelque chose de bien important ». De fait, les négociations engagées à Châtillon sont rompues le 19 mars : les intrigues de l'émissaire de Talleyrand auprès du tsar, le baron de Vitrolles (un ancien émigré devenu directeur des Bergeries impériales qui se fait alors l'avocat des Bourbons), ont porté leurs fruits. Dégagés de tout engagement envers Napoléon, forts des succès remportés à Arcis-sur-Aube les

20 et 21 mars qui leur ouvrent la route vers Paris, les Alliés font connaître le 24 mars leur intention de « rendre la France aux dimensions que des siècles de gloire et de prospérité sous la domination des rois lui avaient assurées ».

La situation est dès lors désespérée pour le régime impérial. À Paris, le Conseil de régence est paralysé par l'incompétence politique de l'impératrice, le manque de sang-froid de l'ex-roi d'Espagne Joseph Bonaparte et les hésitations de Montalivet, Cambacérès, Clarke de Feltre et Savary. Sachant la capitale incapable de se défendre, Napoléon tente de prendre les Alliés à revers en les contournant par Saint-Dizier et Vitry, mais il néglige les conséquences politiques de ce choix stratégique. Le 28 mars, les troupes austro-russes sont sur la Marne, provoquant la fuite vers Blois des membres du Conseil de régence – à l'exception de Talleyrand, opportunément refoulé aux Champs-Élysées. Le 30, elles attaquent Paris par le nord. La résistance de la Garde nationale et de quelques détachements militaires, notamment lors des combats de la barrière de Clichy où tombent 300 hommes et qu'a immortalisés le pinceau d'Horace Vernet, ne permet que de ralentir l'avancée des coalisés. Chargé de la défense de la place, Joseph Bonaparte finit par négocier un armistice en vertu duquel la capitale est « recommandée à la générosité des hautes puissances alliées ». Accueilli avec effusion lors de son entrée à Paris le lendemain, Alexandre I<sup>er</sup> s'y laisse convaincre par Talleyrand – d'abord tenté par la solution d'une régence, mais finalement rallié au principe de légitimité incarné par les Bourbons après avoir obtenu des garanties de Louis XVIII – de signer une proclamation par laquelle les Alliés appellent de leurs vœux un « gouvernement sage » en citant l'exemple des « rois légitimes ». Le même jour, Chateaubriand publie sa brochure *De Buonaparte et des Bourbons*. Reprenant tous les termes de la légende noire de Napoléon, elle condamne le despotisme impérial pour mieux mettre en valeur la dynastie des Bourbons avec un

<b>Chronologie</b> . . . . .	395
<b>Bibliographie</b> . . . . .	413
<b>Index</b> . . . . .	427

## **Le Seuil s'engage pour la protection de l'environnement**

Ce livre a été imprimé chez un imprimeur labellisé Imprim'Vert, marque créée en partenariat avec l'Agence de l'Eau, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et l'UNIC (Union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication).

La marque Imprim'Vert apporte trois garanties essentielles :

- la suppression totale de l'utilisation de produits toxiques ;
- la sécurisation des stockages de produits et de déchets dangereux ;
- la collecte et le traitement des produits dangereux.



RÉALISATION : NORD COMPO  
NORMANDIE ROTO IMPRESSION S.A.S. À LONRAI  
DÉPÔT LÉGAL : OCTOBRE 2012. N<sup>o</sup> 103347 ( )  
– *Imprimé en France* –